Appel à Manifestations d’Intérêt : Amélioration de la surveillance nationale terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation



Dans le cadre de la mise en place du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre, l’Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestations d’intérêt pour cofinancer des projets permettant d’améliorer la surveillance des espèces et habitats à enjeux de conservation (notamment cités dans les directives Nature ou PNA).

Cet AMI est destiné à toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réuni en consortium) intéressée pour proposer un projet visant à améliorer la surveillance terrestre métropolitaine d’espèces et/ou d’habitats présentant des enjeux en termes de conservation, en particulier les espèces et types d’habitats cités dans les directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux ou faisant l’objet de plans nationaux d’action.

Les projets devront apporter de nouveaux éléments méthodologiques et opérationnels permettant d’améliorer la surveillance des espèces et/ou habitats visés, de façon adaptée par rapport à l’état de l’art : élaborer des protocoles, définir une stratégie d’échantillonnage, développer et éprouver des indicateurs, proposer une organisation du réseau d’acteurs, planifier la gestion des données, etc.

Le contenu des projets recherchés, ainsi que les axes thématiques considérés comme prioritaires dans le cadre de cet AMI sont indiqués dans une Note de cadrage scientifique, téléchargeable ci-dessous. L’adéquation du projet aux besoins identifiés dans cette note sera prise en compte dans les critères de sélection.

Les projets retenus ne pourront excéder une durée maximale de 3 ans.

Infos pratiques

Jusqu’au 23 mai 2021 – 23h59 heure de Paris

Liens utiles
En savoir plus sur l'AMI